Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT / ÎLOT				
surface d'emprise au sol [m2]	min.	max.	min.	max.
surface du sur/sous-sol du sol [m2]	min.	max.	min.	max.
type de toiture			min.	max.
type, disposition et nombre des constructions			Hauteur des constructions [m]	

- surface du lot / de l'îlot [ares]
- surface constructible brute [m2]
- type et nombre de logements
- nombre de niveaux

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux

I, II, III... nombre de niveaux pleins
+1,2...R nombre d'étages en retrait
+1,2...C nombre de niveaux sous combles
+1,2...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

h=x hauteur à la corniche de x mètres
ha x hauteur à l'acrotère de x mètres
ht x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

x-mi x maisons isolées
x-mj x maisons jumelées
x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

x-u x logements de type unifamilial
x-b x logements de type bifamilial
x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

tp toiture plate
tx (y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

- lot projeté
- îlot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- min x% — pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% | y% — pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- x% — pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- canalisation pour eaux pluviales projetée
- canalisation pour eaux usées projetée
- fossé ouvert pour eaux pluviales projeté

Légende complémentaire

- canalisation pour eaux mixtes existante
- date bâtiment (à titre indicatif)

LOT 1		8.26 ares	
–	269	–	500
470	1-mi	–	1-u
tp	ha-7.50	–	II+1R+1S

LOT 2		6.43 ares	
–	182	–	291
284	1-mi	–	1-u
tp	ha-7.50	–	II+1R+1S

LOT 3		6.17 ares	
–	168	–	291
261	1-mi	–	1-u
tp	ha-7.50	–	II+1R+1S

LOT 4		5.90 ares	
–	168	–	291
261	1-mi	–	1-u
tp	ha-7.50	–	II+1R+1S

LOT 5		8.47 ares	
–	269	–	600
480	1-mi	–	1-u
tp	ha-7.50	–	II+1R+1S

Surface zone PAP 39,46 ares

COUPE 1 - 1

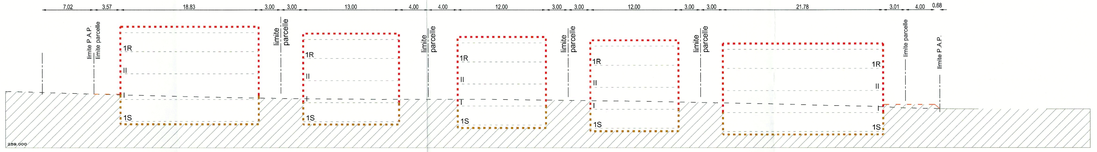

COUPE 2 - 2

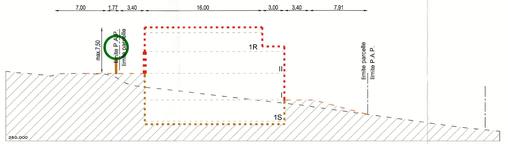

COUPE 3 - 3

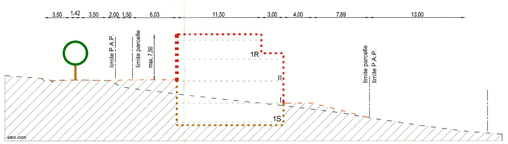

COUPE 4 - 4

COUPE 5 - 5

Référence : 1824/39C
Le présent document approuvé / ma décision d'approbation du : 20/01/2021
Le Ministre de l'Intérieur
Taina Bofferding

INDICE	DESSINE	DATE	CONTROLE	MODIFICATION	N° CAD : 171004-1-01d.dwg
d		FMO	02.11.2020	MUR	ADAPTATION REFRAIT LOT 1
c		FMO	02.11.2020	MUR	ADAPTATION SUIVANT AVIS DU CONSEIL COMMUNAL
b		FMO	12.10.2020	MUR	ADAPTATION SUIVANT AVIS DU MINISTERE
a		FMO	20.12.2019	MUR	ADAPTATION SUIVANT NOUVEAU PAG

M. OUVRAGE : SCHUMACHER CLAUDE

Dessiné par : PBU Date : 30.11.2018 Signature :

PROJET : P.A.P. "rue de Luxembourg" à Schrassig

Contrôlé par : FMO Date : 30.11.2018 Signature :

OBJET : PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER

Responsable : MUR Date : 30.11.2018 Signature :

Echelle : 1 : 250

N° DU PLAN : 171004-1/01d

BEST INGENIEURS-CONSEILS
Bureau d'Etudes et de Services Techniques
2, rue des Sapins L-2513 Senningerberg
Tél : 349090 Fax: 349433
E-mail : best@best.lu